

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Mardi 30 octobre 2018

Budget participatif saison 4

445 projets déposés par les Rennais

Du lundi 1^{er} au dimanche 28 octobre 2018, tous les Rennais, sans condition d'âge ou de nationalité étaient invités à déposer leurs idées de projets sur la plateforme fabriquecitoyenne.rennes.fr, dans le cadre de la saison 4 du Budget participatif de la Ville de Rennes.

La saison 4 en quelques chiffres

Pour cette quatrième édition, **445 projets ont été déposés en ligne**. 66 % sont des propositions faites par des citoyens, 18 % par des associations et des collectifs et 1 % par des entreprises (14 % non renseignées). Un tiers des projets sont proposés à l'échelle de la ville quand deux tiers le sont à l'échelle d'un quartier.

Les sujets les plus sollicités par les Rennais

Quatre sujets sont particulièrement sollicités par les Rennais. Il s'agit notamment de **l'aménagement des espaces publics** : création d'espaces de loisirs, d'aménagements piétonniers. Le sujet de **la mobilité** est très représenté avec des projets d'aménagement autour du vélo : sécurisation, création de nouvelles pistes cyclables, de parkings à vélos, projets autour de la voiture électrique. Des projets autour de **la culture, des loisirs et des sports** sont également sollicités : expositions d'œuvres, création de terrains de sport ou amélioration de terrains existants (éclairage, couverture) ; ou encore autour des **espaces verts, de la nature en ville et de la biodiversité** : végétalisation d'espaces, création de jardins partagés.

Les prochaines étapes

Les services de la Ville vont, en lien avec les porteurs de projet, analyser les projets, étudier leur faisabilité, réaliser une estimation financière et proposer des fusions entre les projets les plus proches. Une réunion est prévue avec les porteurs de projet qui pourraient faire l'objet d'une fusion, le mardi 20 novembre (de 18 h à 20 h 30, Direction de quartier sud-ouest).

Le comité de suivi, composé en majorité de représentants des habitants, fera un premier tri des projets le mardi 13 novembre (positionnement hors cadre de ceux

qui ne sont pas compatibles avec les règles du budget participatif : <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/project/budget-participatif-4-2/collect/depot-des-projets-3>). Le mercredi 12 décembre, il se réunira à nouveau pour dresser la liste définitive des projets qui seront proposés au vote. Elle sera connue du grand public début janvier 2019.

Une rencontre est prévue avec les porteurs des projets soumis au vote début janvier pour leur expliquer comment faire campagne pour leur projet et ainsi avoir plus de chances d'être lauréats.

Du **vendredi 18 janvier au dimanche 10 février 2019**, les Rennais pourront voter pour leurs projets préférés.

Pour accompagner les Rennais lors du vote, les conseils de quartiers signaleront leurs projets préférés par des coups de cœur, et les comités consultatifs pourront donner leur avis.

Pratique

→ Pour voir et commenter les projets, rendez-vous sur : <https://fabriquecitoyenne.rennes.fr/project/budget-participatif-4-2/collect/depot-des-projets-3>